

Conférence

# Risques et périls dans l'attribution des œuvres d'art : de la pratique des experts aux aspects juridiques

Jérôme Bosch ? (ca. 1501)

Mardi 8 novembre 2016  
Auditoire BNP PARIBAS  
Place de Hollande 2, 1204 Genève

**FDA** fondation  
pour le droit de l'art  
art law foundation



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE DROIT  
Centre du droit de l'art

# Risques et périls dans l'attribution des œuvres d'art : de la pratique des experts aux aspects juridiques

## Conférence

co-organisée par la Fondation pour le droit de l'art (FDA) et le Centre du droit de l'art (CDA), Université de Genève

La FDA et le CDA co-organisent à Genève un colloque pluridisciplinaire sur l'attribution des œuvres d'art et ses enjeux juridiques.

Dans un domaine où les données historiques ou documentaires font souvent défaut et où les valeurs économiques engagées peuvent être considérables, l'attribution d'une œuvre (dans la majorité des cas une peinture) à un artiste ou à une personnalité spécifique représente un acte critique d'une importance capitale. L'attribution met en jeu une multiplicité de facteurs dont la maîtrise et la problématique ne cessent d'évoluer ; cette évolution a un impact direct sur le marché de l'art et sur le statut des œuvres.

L'un des objectifs de cette conférence est de présenter le thème de l'attribution, tant des œuvres anciennes que des œuvres d'art contemporain, dans sa pratique actuelle et dans une perspective historique ; la conférence analysera également les problèmes majeurs liés à cette pratique, tels le statut juridique des experts, les erreurs attributives et la responsabilité des garants, les désaveux des artistes qui renient leurs œuvres, la légitimité des experts qui exercent une autorité dominante sur le marché de l'art, les conflits d'intérêt.

Enfin, une table ronde examinera les problèmes que pose aujourd'hui, tant sur le plan critique que sur celui juridique et économique, l'attribution des œuvres d'art et proposera quelques solutions visant à améliorer le processus d'authentification et à renforcer la sécurité et la qualité d'expertise dans le marché de l'art.

## Programme

8h30 Accueil des participants

9h00 Introduction: **Pierre Gabus**, Président de la FDA, avocat

### 1. L'attribution dans une perspective historique et ses enjeux actuels

Président de séance: **Pierre Rosenberg**, de l'Académie Française, président honoraire du musée du Louvre

9h20 L'attribution : son origine, son évolution, ses limites, ses échecs  
**Mauro Natale**, professeur honoraire en histoire de l'art à l'Université de Genève

9h40 L'attribution et ses enjeux aujourd'hui **Frédéric Elsig**, professeur associé en histoire de l'art à l'Université de Genève

### 2. Les problèmes majeurs dans la pratique de l'attribution

Président de séance: **Mauro Natale**, professeur honoraire en histoire de l'art à l'Université de Genève

10h00 Rôle de l'expert dans le marché des œuvres d'art anciennes  
**Eric Turquin**, expert en tableaux anciens et du XIXe siècle

*Discussion, questions et pause café*

11h10 Enjeux et défis dans l'authentification de l'art contemporain – attributions nécessaires ou inutiles ? **Rainer Michael Mason**, historien de l'art et conservateur

11h30 Le juge face à l'expert **Florence Krauskopf**, juge à la Cour de justice de Genève

11h50 Avis d'experts: responsabilité et limites **Joëlle Becker**, docteure en droit, avocate, chargée d'enseignement suppléante au département de droit public de l'Université de Genève

*Discussion et questions*

*Cocktail dînatoire*

### 3. Acheteurs et vendeurs – soyez sur vos gardes !

14h00 Présidente de séance: **Tatiana Flessas**, professeure au département de droit de la London School of Economics and Political Science (LSE)

14h10 Quis custodiet custodes ipsos? The monopoly power of art experts in the light of antitrust law **Comtesse Friederike von Brühl**, docteure en droit, avocate, chargée de cours à la Freie Universität Berlin

14h30 « Sleepers » - vente aux enchères d'œuvres mal attribuées sous le regard du droit suisse, anglais et américain, **Anne Laure Bandle**, docteure en droit, co-directrice de la FDA, chargée de cours au département de droit de la LSE, avocate-stagiaire

14h50 Vente d'une œuvre mal attribuée dans une galerie ou lors d'une foire d'art – responsabilité en droit comparé **Alessandra Donati**, professeure en droit comparé des contrats à l'Université Milano Bicocca

*Discussion, questions et pause café*

### 4. Améliorer la qualité des expertises et des ventes d'œuvres d'art

16h00 Introduction et modération : **Marc-André Renold**, professeur, directeur du CDA, Chaire UNESCO en droit international de la protection des biens culturels, avocat

- **Pierre Rosenberg**, de l'Académie Française, président honoraire du musée du Louvre
- **Hélène Dupin**, avocate au barreau de Paris, rapporteur du groupe de travail sur les comités d'artistes de l'Institut Art & Droit
- **Laurence Dreyfus**, art advisor, commissaire d'expositions, experte auprès de la Chambre Européenne des experts-conseils en œuvres d'art
- **Eric Turquin**, expert en tableaux anciens et du XIXe

17h45 Clôture

---

Avec le soutien de



**BNP PARIBAS**